

## TARIFICATIONS 2024

### REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

- ✓ Fixe (annuellement)
- ✓ Par m3 consommé

38 € HT  
1.38 € HT

### REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT (Abonnés de Mirandol Bourgnounac et Milhavet)

- ✓ Fixe (annuellement)
- ✓ Par m3 consommé

31 € HT  
1.32€ HT

### DROITS DE BRANCHEMENT

- Participation pour l'assainissement collectif – PAC - Construction neuve.

#### 1) Immeubles à usage d'habitation.

- a. Maison individuelle, groupe d'habitations, copropriété horizontale ou maisons de lotissement
- b. Semi-collectif ou collectif (à partir de 2 logements dans la même construction et d'une partie commune)

1 300 € TTC  
800 € TTC/logement

#### 2) Immeubles « assimilés comme domestiques ».

- a. 0 à 100 m<sup>2</sup> de surface plancher
- b. 101 à 300 m<sup>2</sup> de surface plancher
- c. 301 à 500 m<sup>2</sup> de surface plancher
- d. 501 à 1000 m<sup>2</sup> de surface plancher
- e. Au-delà

1 300 € TTC  
3 000 € TTC  
4 000 € TTC  
5 000 € TTC  
+ 1 000 €/300 m<sup>2</sup>  
sup

- Participation pour l'assainissement collectif – PAC - Construction existante.

#### 1) Immeubles à usage d'habitation.

- a. Maison individuelle, groupe d'habitations, copropriété horizontale ou maisons de lotissement
- b. Semi-collectif ou collectif (à partir de 2 logements dans la même construction et d'une partie commune)

700 € TTC/logement  
500 € TTC/logement

#### 2) Immeubles « assimilés comme domestiques ».

- a. 0 à 100 m<sup>2</sup> de surface plancher,
- b. 101 à 300 m<sup>2</sup> de surface plancher,
- c. 301 à 500 m<sup>2</sup> de surface plancher,
- d. 501 à 1000 m<sup>2</sup> de surface plancher
- e. Au-delà

500 € TTC  
1 300 € TTC  
1 700 € TTC  
2 100 € TTC  
420 € TTC/300m<sup>2</sup>  
supp

- Participation pour l'assainissement collectif – PAC –extension d'un bâtiment existant ≤ 2 fois surface initiale.

500 € TTC

- 2<sup>ème</sup> branchement de maison existante (PAC et travaux compris).

800 € TTC

- Travaux lors de la création de réseau.

600 € HT

- Participation aux travaux de branchements.

sur devis  
cf bordereau de prix

- Participation pour l'assainissement collectif – Lotissement communal STE CROIX

4 500 € TTC

### FRAIS DE BRANCHEMENT DE LOTISSEMENT

- ✓ de 1 à 9 lots
- ✓ de 10 à 15 lots
- ✓ de 16 à 20 lots
- ✓ > 20 lots

4 000 € HT  
5 000 € HT  
6 000 € HT  
9 000 € HT

**Test de conformité des branchements avec réalisation d'un diagnostic**

100 € HT

**Dépotage de fosse septique ou toutes eaux à la station de Valarens (à compter de septembre 2006)**

- ✓ volume < 15 m3/jour
- ✓ volume > 15 m3/jour

18 € HT/m3  
15 € HT/m3

**Dépotage de fosses étanches d'épuration de Valarens**

10 € HT/m3

**Dépotage des graisses saponifiées**

50 € HT/m3